



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Naufrages de migrants en Méditerranée

Question écrite n° 9502

Texte de la question

M. Didier Martin attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les naufrages à répétition de migrants en Méditerranée. Les 2 et 3 juin 2018, près de 60 personnes ont trouvé la mort en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe. Ces naufrages ne sont malheureusement pas des événements isolés. En effet, depuis le début de l'année 2018, ce sont 660 personnes qui ont trouvé la mort en Méditerranée alors qu'elles tentaient de rejoindre le continent européen afin de fuir la guerre, le terrorisme, les régimes dictatoriaux ou la misère économique de leur pays d'origine. Ces drames humains, trop nombreux, nous renvoient à notre responsabilité. Il semble nécessaire d'agir dès à présent, en concertation avec les partenaires européens, afin d'élaborer une politique migratoire équilibrée et de lutter contre les filières criminelles de passeurs, artisans de ces désastres humains. Il s'agit aussi de mettre en place une diplomatie des migrations efficace, tournée vers les pays source et de transit. Si la réponse de la France a vocation à être multiple, elle se doit surtout d'être forte et rapide. Il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre sur le plan national ainsi qu'au niveau européen afin de faire cesser au plus vite ces drames humains.

Données clés

Auteur : [M. Didier Martin](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9502

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5213

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)